

Cosmétique : une filière dynamique, innovante et responsable

La rencontre annuelle Cosmetopôle Grand Ouest avait lieu fin mai à l'IUT de Rennes. L'occasion d'évoquer les actualités et les avancées de la filière, particulièrement en Bretagne, troisième région dans le domaine. Sandrine Morvan, dirigeante de Dcli-c (société de conseil aux entreprises de la cosmétique basée près de Lannion) et pilote du Cosmetopôle Grand Ouest, fait le point sur le poids de la filière en Bretagne.



Sandrine Morvan

Par Sarah Sedraoui

Qu'est-ce que le Cosmetopôle Grand Ouest ? Pourquoi organiser cette journée ?

Sandrine Morvan. Le Cosmetopôle Grand Ouest est l'un des pôles de l'association Cosmed qui regroupe 1 020 adhérents PME françaises de la cosmétique. L'idée étant de fédérer toute la filière au niveau régional, sur des problématiques communes. Dans le Grand Ouest, cela regroupe 88 entreprises, dont 45 sur la seule région Bretagne.

L'idée de cette journée, c'est d'abord, de se rencontrer, échanger et connaître les acteurs locaux. La seconde chose, c'est de se tenir informés sur des avancées techniques; par exemple, sur la neuro-cosmétique, et les réglementations, des secteurs qui ne cessent d'évoluer.

La cosmétique se rapproche de la pharmaceutique ?

S. M. Au niveau de la réglementation, en 25 ans - depuis que j'ai commencé dans ce domaine - l'évolution est impressionnante. Nous avons de plus en plus de tests à effectuer. À titre d'exemple, alors que nous devions jusqu'ici étiqueter 26 allergènes sur un packaging, en 2025, cela passera à 82 s'ils sont présents dans le produit. Nos annexes - qui précisent les substances interdites, restreintes... - changent tout le temps et il y en a de plus en plus. Nous sommes constamment sur de la mise en conformité réglementaire.

Si cela est nécessaire à la sécurité des consommateurs, cela complexifie considérablement les choses, notamment pour des petites structures.

Les ingrédients sont restreints ?

S. M. Avec toutes ces réglementations, les listes d'ingrédients ne font que se restreindre, pour répondre aussi à la demande des consommateurs : plus de transparence. Nous avons progressé, avec des ingrédients qui sont plus performants qu'avant. C'est au niveau des conservateurs que cela est le plus compliqué. Les consommateurs sont plus méfiants aujourd'hui vis-à-vis de la cosmétique.

L'ÉCOSYSTÈME BRETON DE LA COSMÉTIQUE



La cosmétique en Bretagne

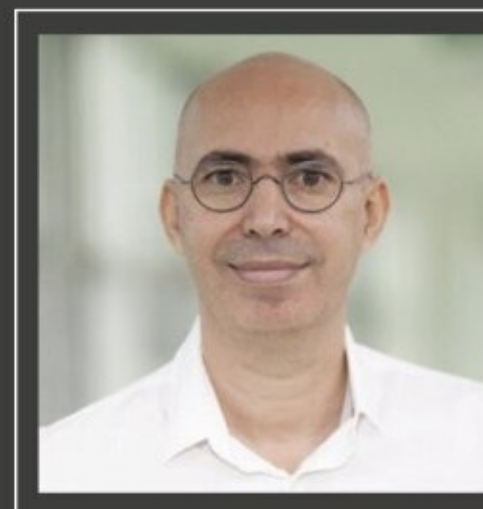
Troisième au niveau national, après la région Centre - Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la cosmétique en Bretagne, c'est 6 000 emplois pour 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires, dont les 2/3 sont issus du groupe Rocher. 200 entreprises sur le territoire breton sont impliquées de près ou de loin dans cette filière, hors centres de thalasso et instituts de beauté. La Bretagne est aussi leader en termes de cosmétique marine, spécificité du territoire.

« C'est une filière qui se développe et qui se dynamise sur le territoire. Mais c'est aussi un domaine où il faut se différencier : il faut avoir la bonne idée et surtout une histoire à raconter. Par exemple, parmi les nombreuses sociétés qui viennent me voir, l'une d'elles proposait un déodorant naturel, mais il y en a plein sur le marché, qu'est-ce qu'il a de plus ? Dans la cosmétique, il faut faire rêver le consommateur. »

Quelles sont les tendances de la filière ?

S. M. La tendance est aux cosmétiques "solides". C'est quelque chose que nous allons continuer à travailler, cela permet aussi de nous affranchir des problématiques de conservateurs. Il y a aussi un engouement pour les formules minimalistes : aujourd'hui, quand on nous demande de développer un produit, il ne doit pas y avoir plus de dix ingrédients. Des ingrédients comme le parabène, le phénoxyéthanol sont maintenant proscrits. On peut aussi demander un produit estampillé "local" avec l'exemple du groupe Rocher qui affiche "Bretagne, France". Autre tendance, la transparence : certains font, par exemple, le choix de communiquer leur formule complète aux consommateurs. La cosmétique pour les hommes tend à grandement se développer.

SequoIA obtient 20 millions d'euros de financement



Guillaume Gravier, directeur de l'IRISA à Rennes et responsable du projet SequoIA

Porté par l'Université de Rennes et ses partenaires, le projet SequoIA a été désigné parmi les neuf lauréats nationaux de l'appel à manifestation d'intérêt national IA Cluster et bénéficiera d'un financement de 20 millions d'euros, sur cinq ans, afin de développer, en Bretagne, un cluster européen sur le thème de l'IA. SequoIA rassemble des acteurs de l'éducation (Université de Rennes, CentraleSupélec, ENS, EPSCP INSA, UBO...), institutionnels (DGA MI, Région, Rennes Métropole...) et industriels (Orange, Airbus, Thales, Naval Group...). Concrètement, l'Université de Rennes et ses partenaires vont développer de nouveaux programmes d'éducation sur l'IA, fonder une nouvelle école supérieure spécialisée et créer des masters interdisciplinaires. Cet appel à manifestation d'intérêt, lancé en juin 2023 par l'Agence nationale de recherche, flèche 360 millions d'euros aux neuf lauréats. Cela s'inscrit dans la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (SNIA), y dédiant près de 2,5 milliards d'euros de France 2030.